

Janvier 2010

**La commune de Veyrier confie à Transvoirie la collecte de tous ses déchets pour les 5 prochaines années.**

A partir du 1er janvier 2010, Transvoirie assurera la levée de tous les déchets produits sur le territoire de la commune de Veyrier et leur transfert vers les filières cantonales de traitement, de valorisation et de recyclage agréées.

Transvoirie s'appuiera sur les compétences de l'entreprise locale Michel Dupertuis qui œuvre depuis des décennies déjà en tant qu'acteur dans la préservation de la qualité du cadre de vie de la commune.

M. Michel Dupertuis et son personnel, en rejoignant les rangs de Transvoirie, permettront d'assurer une pleine et parfaite continuité de la prestation en faveur de la commune de Veyrier.

Ce nouveau contrat majeur signé avec une des grandes collectivités du canton consolide les qualités ainsi que le savoir faire de Transvoirie dans la gestion des déchets.